

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-trois et le mardi 13 juin à 14h30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 6 juin 2023, s'est réuni au sein de l'Écopôle alimentaire situé à Vieille-Eglise sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Guy ALLEMAND (pouvoir reçu de M. HAMY), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN (pouvoir reçu de Mme NOEL), Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme DUMONT-DESEIGNE), Olivier PLANQUE, Bernard ROBACHE (suppléant de M. COUSIN).

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. AGIUS), Véronique DUMONT-DESEIGNE (pouvoir donné à M. MIGNONET), Brigitte MARCQ, Corinne NOEL (pouvoir donné à M. MARCOTTE-RUFFIN), Messieurs Charles COUSIN (suppléé par M. ROBACHE), Pascal GAVOIS, Michel HAMY (pouvoir donné à M. ALLEMAND), Olivier MAJEWICZ, Antoine PERALDI

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Marcel BRAULLE

AT3-06-2023 : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION D'AUDRUICQ POUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ECOPOLE ALIMENTAIRE SITUÉ A VIEILLE- EGLISE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA JOURNEE DU REEMPLOI ET DE LA REPARATION – AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, dans le cadre du programme d'actions, d'animation et de communication soutenu par l'ADEME depuis décembre 2021, le Service « Animation du territoire » du SEVADEC s'est engagé à organiser, sur le territoire du SEVADEC, un événement grand public sur le réemploi et la réparation et, plus largement, sur l'économie circulaire.

Afin de mener celui-ci à bien, le SEVADEC souhaite, cette année, organiser la 8^e édition de la Journée du Réemploi et de la Réparation sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (C.C.R.A.), au sein de l'équipement communautaire de l'Écopôle Alimentaire situé à Vieille-Église.

Il convient, par conséquent, d'établir une convention afin que le SEVADEC puisse bénéficier, à titre gracieux, de la mise à disposition de cette installation par la C.C.R.A.

Cette convention sera conclue pour la période du mercredi 13 septembre 2023 au 18 septembre 2023 inclus afin de préparer dans les meilleures conditions cette manifestation prévue le samedi 16 septembre 2023 (de 10h00 à 18h00) puis de libérer les lieux.

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20230613-AT3-08-2023-DE
Date de télétransmission : 15/06/2023
Date de réception préfecture : 15/06/2023

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 30 mai 2023, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les actes y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
RP 20
62101 CALAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le 15/06/2024
Certifié exact.
L'ordonnateur.